

PARTENAIRE

LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE EN BELGIQUE ET DANS LE MONDE



**04 | STOP AU GASPILLAGE
HUMAIN**

**06 | EN FINIR
AVEC LA MISÈRE**

**08 | LE KAP QUART,
DES JEUNES ENGAGÉS**



ÉDITO

L'ANNÉE 2017 SERA IMPORTANTE POUR LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE.

C'est une année anniversaire. Il y a 100 ans naissait à Angers, Joseph Wresinski dans une famille pauvre d'immigrés. C'est là, dans cette famille, qu'est né son refus de la misère et son intelligence des pauvres. C'est là qu'il a compris qu'on ne gère pas la misère mais qu'on la détruit, qu'au-delà des besoins matériels, existe une soif de respect, de dignité et de paix.

En 1957, avec des familles, dont il partageait la vie dans le bidonville de Noisy-le-Grand en région parisienne, il fondait le mouvement ATD Quart Monde. Depuis lors, bien des choses ont changé.

Toujours très présente dans le monde et même dans nos pays riches, la pauvreté a changé de visage. Les guerres, les conflits armés se sont malheureusement multipliés. Mais le mouvement tient bon, s'étend dans plusieurs continents, devient une ONG (organisation non gouvernementale) reconnue. Des centaines de volontaires, des milliers de militants et d'alliés œuvrent en son sein au quotidien et combattent la misère.

Le mouvement veut aussi lutter pour éviter que nos sociétés ne produisent de la pauvreté. C'est le sens des rapports remis aux plus hautes autorités des pays en France (1987) puis en Belgique (1994), qui ont permis des avancées majeures dans la lutte contre la misère. Des enjeux importants seront encore débattus et des décisions importantes doivent être prises (école, formation professionnelle, allocations familiales, logement, emploi...). Tout cela devra être évalué en terme de lutte contre la pauvreté. La vigilance est de rigueur.

Mais au-delà des anniversaires, à la suite du fondateur du mouvement, l'enjeu est de mettre dans nos vies de tous les jours, le plus pauvre au centre de nos préoccupations. L'exclu devient l'élus, il a priorité. Il est la référence.

Repartir sans cesse à sa recherche, lui faire place, prendre le temps, l'écouter, évaluer avec lui les avancées. Voilà le sens des événements programmés en 2017.

Nous voulons, en ce début d'année, remercier tous ceux qui nous soutiennent financièrement. Sans eux, plusieurs de nos équipes seraient en grande difficulté. Votre soutien est indispensable.

Nous voulons aussi présenter à chacun de vous nos meilleurs vœux pour l'an 2017. Que cette année soit riche de contacts, d'amitié et de joies partagées.

Pierre Hendrick

CONTRÔLER OU ACCOMPAGNER ?

Jean Spinette est directeur du CPAS de Saint-Gilles et président de la conférence des 19 CPAS de la Région bruxelloise. Il était l'invité de l'Université populaire Quart Monde du mois d'octobre qui avait pour thème « Des propositions pour l'Université populaire Quart Monde Européenne ».

Ces derniers temps, on a entendu rapprocher aux CPAS de remplir un rôle de contrôle des personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques plutôt qu'un rôle d'accompagnement. Qu'en pensez-vous ?

Depuis la loi généreuse de 1976, on n'a eu de cesse de faire évoluer notre système plutôt vers le contrôle que vers l'accompagnement social initialement conçu dans notre patrimoine génétique. Et c'est encore plus vrai dans les CPAS des grandes villes où, malgré cette aspiration à vouloir continuer de faire notre travail d'accompagnement global, les travailleurs sociaux ont peu de temps à cause de toutes les démarches administratives rendues nécessaires par ces contrôles d'éligibilité d'octroi du revenu d'intégration. On pourrait donc faire tout autre chose, mais il manque malheureusement une denrée très rare, voire même essentielle et revendiquée par tous les travailleurs sociaux : le temps.

Prises dans la dynamique des contrôles, plusieurs personnes précarisées sentent que leur droit à la vie privée est de moins en moins respecté. Peut-on « contrôler » tout en respectant la vie privée de ces personnes et en évitant de les « criminaliser » ?

Ce n'est pas parce qu'on est bénéficiaire d'un revenu de remplacement qu'on perd soudainement ses droits à la vie privée, une des libertés les plus fondamentales de toute notre démocratie. Si l'anamnèse¹ demande de visiter les lieux de vie, c'est pour réaliser un accompagnement de qualité, pas une visite domiciliaire de la police. Et cela doit rester ainsi ; il en va de la qualité du travail social et de la confiance que les usagers peuvent lui prêter.

Lors de nos échanges avec les familles du mouvement ATD Quart Monde, nous avons remarqué que le «taux cohabitant» pouvait devenir un frein à la solidarité ou à la vie en famille. Pensez-vous qu'une individualisation des allocations serait une bonne solution pour permettre aux personnes en situation de pauvreté de continuer à s'entraider et/ou de vivre en famille ?

À côté d'autres pistes d'allocation, comme celle de l'allocation universelle, l'individualisation des droits² devient tout de suite beaucoup plus finançable parce qu'on ne doit pas financer des gens qui n'en ont pas le besoin, mais plutôt des gens qui voient leur vie de famille contrainte. C'est d'ailleurs un objectif prioritaire qui est ressenti par les usagers et

aussi par les travailleurs sociaux parce que justement, une grande part du contrôle absurde est souvent liée à la question du taux cohabitant. Je pense qu'avec l'individualisation des droits, on pourrait soulager le travail social, la réalisation de vie de famille et peut-être aussi la relation de confiance entre l'usager et son travailleur social. Et dans les années à venir, on va être confronté encore plus à cette question, étant donné l'augmentation sans cesse croissante dans les villes du coût des logements et la tendance à la cohabitation qui souvent en découle.

Interview réalisée par
Antoine Scalliet

1. Poser des questions pour comprendre la situation
2. Cfr p.4

ATD Quart Monde (Agir Tous pour la Dignité)
Av. V. Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles
Tél 02/650.08.70
contact@atd-quartmonde.be
www.atd-quartmonde.be

ATD Quart Monde est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à sa charte.

IBAN BE89 0000 7453 3685
BIC BPOTBEB1
Les dons, dont le montant annuel atteint 40€, donnent droit à une attestation fiscale.

Avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles.



© Crédits photographiques sauf mention contraire
ATD Quart Monde - p.4 : Efpaix - p.5 : Julian Hills -
p.8 : Alix Stevaux - p.10 et 11 : François Maret.



STOP AU GASPILLAGE HUMAIN ! GARANTIR UN REVENU DIGNE À CHACUN EN BELGIQUE ET EN EUROPE

Tout le monde a-t-il accès à un revenu ? Qu'est-ce qu'un revenu décent ? Quelles sont les difficultés rencontrées pour obtenir un revenu ? Quelques questions parmi toutes celles travaillées depuis mai 2016 dans le cadre des Universités populaires Quart Monde. Objectif : élaborer des propositions permettant de mieux lutter contre la pauvreté. Ce travail s'est achevé en décembre lors d'une rencontre européenne à laquelle a participé Elsa de Calignon, membre de l'équipe d'animation des Universités populaires Quart Monde.

Pourquoi avoir choisi de travailler sur le thème des revenus ?

C'est un thème qui est très présent dans l'actualité. En juin dernier, un référendum a été organisé en Suisse pour la mise en place d'une allocation universelle¹. Des expérimentations sont aussi menées dans certains pays comme la Finlande.

D'autre part, la majorité des personnes qui participent à l'Université populaire ont des situations de vie très compliquées. Très peu ont un travail et donc un salaire. Beaucoup sont sous différents régimes de revenus de remplacement : revenu d'intégration sociale via le CPAS ou allocation liée à un handicap (que certains appellent la « vierge noire »). Quelques-uns ont droit au chômage mais c'est une minorité aujourd'hui. D'autres bénéficient d'une pension ou d'indemnités de la mutuelle.

Avec toutes les réformes engagées ces derniers mois, comprendre la situation aujourd'hui et l'analyser avec

les participants était donc particulièrement important.

Quelle est la vision des participants sur le système d'aide sociale actuel ?

Pour avoir accès à des revenus de remplacements, il faut faire beaucoup de démarches, fournir énormément de papiers. L'information pour connaître ses droits est très peu accessible aux personnes en grande difficulté. Certains ne vont pas faire de demande au CPAS car c'est trop compliqué. D'autres mettent en avant la différence de traitement selon le travailleur social à qui ils ont affaire. Cette « conditionnalité » des droits ne permet pas de vivre dans la tranquillité. Il faudrait rendre les droits plus automatiques.

Par ailleurs, beaucoup de droits ne sont pas individualisés. C'est le cas du revenu d'intégration délivré par le CPAS. Son montant change selon que le bénéficiaire est considéré comme une « personne isolée » ou comme « cohabitante ». Les montants sont déjà très faibles et parfois le passage d'une situation à l'autre entraîne une perte de revenus. C'est l'exemple d'un jeune qui va être père pour la première fois. Il n'habitait pas avec sa copine et chacun touchait une allocation en tant que personne « isolée », c'est à dire 867,40 euros chacun. Leur administrateur de biens les a poussés à vivre ensemble. En passant au statut de cohabitant, leur revenu chute à 578,27 euros chacun. Ils avaient envie de vivre et d'élever leur enfant ensemble mais étant donné le coût de la vie, ils avaient peur de ne plus avoir assez pour vivre dignement. Voilà le genre de situation que l'on crée aujourd'hui.

1. Revenu de base, allocation universelle, revenu d'existence, revenu citoyen... derrière ces noms se trouve un même idée : chacun recevrait chaque mois et sans conditions une même somme d'argent. Selon les projets, le montant diffère. L'idée est de garantir à chacun un revenu minimum pour se loger, se nourrir... Chacun serait ensuite libre de compléter ce revenu par un travail ou alors de consacrer son temps à d'autres activités.

Quelles étaient les réflexions des participants quant à l'instauration d'un revenu universel ?

Il y a eu beaucoup de questions concrètes : est-ce que tout le monde toucherait le même montant ? Y aurait-il une différence entre les gens qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas ? De quel montant serait cette allocation ? Est-ce que les autres aides continueraient d'exister (accessibilité au transport, allocations familiales...) ? D'où viendrait l'argent ?

Pour nous aider à mieux comprendre cette idée d'une allocation universelle, nous avons invité Philippe Van Parijs² à participer à une soirée d'Université populaire. Pour nous, il était important qu'il puisse aussi entendre les préoccupations des personnes qui vivent dans la pauvreté concernant cette proposition d'allocation universelle qu'il défend très fort. La question est de savoir si une telle allocation est réellement une solution qui permet de lutter contre la pauvreté. Y a-t-il des effets pervers qu'on pourrait éviter en réfléchissant avec les personnes qui ont le moins pour vivre aujourd'hui ?

Beaucoup craignent un retour en arrière et une flambée des prix (du logement, de la nourriture...). Ce travail sur l'allocation universelle a sur-

tout permis de rappeler qu'un revenu minimum, quel qu'il soit, doit être avant tout un revenu digne, qui permet à chacun de vivre décemment. Ce n'est pas le cas aujourd'hui avec les dispositifs existants. Les participants craignent que leur situation ne s'améliore pas avec un revenu universel.

La question de l'activité est aussi beaucoup ressortie. Pour certains, une allocation universelle démotiverait de chercher un emploi ou d'avoir une activité. Les participants sont généralement très attachés à la valeur du travail. Les gens veulent travailler pour se sentir reconnus et utiles pour d'autres.

La question du revenu a-t-elle été travaillée dans d'autres pays ?

Tous les 2 ans, le mouvement organise une Université populaire Quart Monde européenne. Des délégations de plusieurs pays se retrouvent à Bruxelles pour réfléchir et échanger avec des membres d'ONG et des travailleurs des institutions européennes.

En 2014, 14 propositions pour éradiquer la misère ont été ainsi élaborées. L'une d'elles réclamait à l'Union européenne la mise en place d'une direc-

tive portant sur des moyens convenables d'existence pour chaque personne, qui inclut un revenu minimum décent dans tous les pays membres et qui prenne en compte le coût du logement.

Une nouvelle Université populaire Quart Monde européenne a eu lieu le 20 décembre dernier au CESE (Conseil économique et Social Européen). Elle a été l'occasion de reprendre cette proposition et de la défendre auprès des institutions européennes. En Belgique, les participants ont travaillé plusieurs mois sur la question des revenus dans cette perspective. Il en a été de même par les équipes d'ATD Quart Monde en Espagne, en France, en Suisse et en Angleterre.

Les conclusions au niveau européen sont les mêmes que chez nous : il faut garantir à chacun un revenu minimum qui permet de vivre digne. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui mais des pistes existent : une meilleure information ou avancer vers une plus grande automatisation et individualisation des droits.

Interview réalisée par
Thibault Dauchet

2. Professeur à l'Université de Leuven, diplômé en philosophie et en économie

PHOTOS : Université populaire Quart Monde européenne 2014





ENSEMBLE, NOUS POUVONS EN FINIR AVEC LA MISÈRE !

UNE MOBILISATION CITOYENNE POUR REFUSER LA MISÈRE ET FONDER LA PAIX

COMMENT GARDER ESPOIR ET SE FAIRE ENTENDRE AUJOURD'HUI ?

Face aux crises économiques et aux politiques injustes qui font des ravages, il est parfois difficile d'être optimiste et de continuer à agir ! Aujourd'hui, nous sommes plongés dans un monde violent où on a parfois l'impression qu'on ne peut pas se faire entendre. Et souvent, ce sont les plus pauvres qui subissent cette violence au quotidien et qui sont enfermés dans le silence. Com-

ment alors sortir de l'impuissance ? Comment continuer à se battre pour notre utopie : éradiquer la misère et construire un autre monde ?

OSONS Y CROIRE !

Partout dans le monde, de plus en plus de gens font le choix de se lever et de résister avec les plus exclus. Ici ou ailleurs, des citoyens et des organisations s'engagent pour défendre des idées de partage et de solidarité, et des combats sont gagnés ! À ATD Quart Monde et dans d'autres mouvements, nous savons qu'ensemble,

nous pouvons y arriver. La misère n'est pas une fatalité et, par un combat radical, les hommes ont le pouvoir de changer les choses.

POURQUOI 2017 ?

Cette année, nous fêtons les 30 ans de la Journée du Refus de la Misère et les 60 ans du mouvement ATD Quart Monde. C'est donc une occasion pour une grande mobilisation publique. C'est aussi les 100 ans de la naissance de Joseph Wresinski, fondateur du mouvement qui disait « La misère est l'œuvre des hommes,



1917 : Naissance de Joseph Wresinski



1957 : Création du mouvement ATD Quart Monde dans un bidonville, en région parisienne



1982 : 25 ans du mouvement ATD Quart Monde Forest National (Bruxelles)



1987 : Première Journée Mondiale du Refus de la Misère

seuls les hommes peuvent la détruire ». Pour 2017, nous voulons rassembler des forces pour participer à une campagne mondiale et créer une nouvelle dynamique du refus de la misère.

Cette campagne se situe aussi dans une volonté de renouvellement. Nous voulons organiser cette mobilisation avec des familles qui sont isolées, qu'elles puissent participer à cet élan. Nous cherchons à rencontrer des nouvelles personnes de tous horizons et leur proposer de faire route ensemble. Nous tenons à entrer en dialogue avec d'autres mouvements, associations qui luttent pour multiplier les actions communes dans le futur. De plus, il est important de proposer à des artistes, des personnalités, qui veulent contribuer à un changement, de soutenir notre démarche.

Le 17 octobre 1987, l'appel lancé par Joseph Wresinski donne lieu à un rassemblement de milliers de personnes et d'organisations à Paris. Des personnes en situation de pauvreté veulent se faire entendre et agir. D'autres, venus de tous milieux se mobilisent à leur côté et montrent qu'on peut s'unir pour se battre et construire la paix. C'est la première Journée Mondiale du Refus de la Misère. Suite à cette manifestation, de nombreuses personnes se sont engagées et militent encore aujourd'hui.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le lancement de la campagne est prévu en février 2017. Ensuite, tout au long de l'année, plusieurs événements seront organisés par les groupes locaux et au niveau national jusqu'au 17 octobre 2017. Cette 30^e Journée du Refus de la Misère sera l'occasion d'un grand rassemblement inédit à Bruxelles. Différentes actions seront aussi proposées pour communiquer et mobiliser largement autour du 17 octobre.

Quelques idées d'événements et d'actions ont déjà vu le jour :

- diffuser un répertoire de chants de résistance et de libération et inviter des chorales et des artistes à faire des concerts.
- rassembler des histoires qui montrent que la misère n'est pas fatale et les raconter, les transmettre dans différents endroits.
- organiser des rencontres pour découvrir la pensée de Joseph Wresinski et comprendre en quoi elle peut nous servir aujourd'hui .

2017, UNE ANNÉE FORTE EN PERSPECTIVE !

La pauvreté peut être éliminée avec la mobilisation de tous. Cette mobilisation est nécessaire afin d'apprendre à rompre avec les logiques d'exclusion sociale et à construire des sociétés qui ne laissent personne de côté, en s'appuyant sur l'expérience et l'intelligence des populations aujourd'hui exclues.

Vous voulez participer à la campagne ? L'équipe 2017, militants, volontaires et sympathisants préparent actions et animations durant toute l'année. Envie de prendre part à l'aventure ? Alors :

- restez informé en suivant la campagne ;
- apportez vos idées ;
- participez à l'organisation d'événements ;
- chantez pour la campagne ;
- écrivez et partagez une histoire qui montre que la pauvreté n'est pas une fatalité ;
- soutenez la campagne financièrement ;
- sensibilisez vos proches, votre réseau.

Nous avons besoin de vous !

Contactez Gaia ou Camille
0492/78.85.05

2017.belg@atd-quartmonde.be
<http://www.atd-quartmonde.be/>

17 octobre 2010, à Bruxelles



LE KAP QUART, UNE ÉQUIPE D'ÉTUDIANTS ENGAGÉS

QUI SOMMES-NOUS ?

Le mot "KAP" est un acronyme signifiant "kot-à-projet". En Belgique, il y en a 130 dont 78 à Louvain-la-Neuve. Le Kap Quart est un kot-à-projet à caractère social. Son but est de créer des liens entre des personnes qui se côtoient difficilement dans la vie de tous les jours. Le projet est divisé en trois activités principales : l'ASBL UTUC (« Un Toit, un Cœur »), centre de jour pour personnes sans-abri ou vivant dans la grande pauvreté, une école des devoirs dans une cité à proximité de Louvain-la-Neuve et ATD Quart Monde. Il fut un temps où l'on ne participait qu'aux Universités populaires. Cette année, nous avons réorienté le projet : une partie de l'équipe est restée à Etterbeek, une autre participe au Groupe Jeunes et la dernière s'occupe de la visibilité d'ATD Quart Monde et apporte sa contribution à la préparation de la campagne 2017 (cfr. p.6).

Arthur L'Hoir pour le Kap Quart

RENCONTRE AVEC QUENTIN ET ARTHUR DU KAP QUART

Qu'est-ce qui vous a donné envie de rentrer dans un projet qui se donnait pour finalité la création de liens avec des personnes vivant dans la pauvreté ?

Quentin : J'étais déjà investi dans le monde du handicap et j'aime bien avoir des contacts avec des gens qu'on n'a pas l'occasion de rencontrer dans la « vie de tous les jours », alors je me suis dit « pourquoi pas le Kap Quart ? ». Ce que je recherchais surtout, c'était de découvrir une autre vision du monde, pouvoir m'ouvrir les yeux sur des choses que

j'aurais pu lire dans les journaux, mais que je préfère voir de moi-même.

Arthur : Moi, je voulais aussi garder un certain équilibre, dans le sens où je viens d'un milieu « financièrement plus favorisé » et que je fréquente beaucoup de gens issus également de ce milieu. Je ne voulais pas me perdre là-dedans et n'avoir aucune conscience de ce qui se passe à côté de moi.

Ce que vous voyez lors de vos participations à des activités d'ATD Quart Monde impacte-t-il votre manière de voir vos études ?

Arthur : Avant, j'étais en ingénieur de gestion et, avec du recul, je ne me suis plus vraiment vu travailler pour une entreprise. Alors, je me suis plutôt orienté vers l'économie, ce dans le but de pouvoir conceptualiser plus tard certaines choses, notamment avec ce que j'ai déjà vu à ATD, mais pas seulement.

Quentin : Déjà là, avec le peu que j'ai fait et vu dans le Kap Quart, je me dis que plus tard... Quand tu commences

en ingénieur de gestion et que tu es en première, tu te dis « je vais faire cadre plus tard, je vais bosser dans une entreprise, je vais monter en hiérarchie et tout ». Et maintenant, j'ai plus trop envie de faire ça, mais plutôt ouvrir l'entreprise et faire plus attention au monde. J'ai plus du tout la même vision que j'avais au début.

Et votre manière d'être dans vos autres projets de kot ?

Arthur : Ça nous aide dans notre réflexion, parce que, quand on vit des projets comme ça, on réfléchit beaucoup et on essaye de faire des liens. ATD Quart Monde nous aide à nous orienter parce que cette association a une manière atypique d'aborder les choses. C'est pour ça que, par exemple, on s'est toujours battus au sein d'UTUC pour qu'il y ait une personne vivant dans la pauvreté au bureau et au conseil d'administration. Pour qu'on leur donne la parole et qu'on ne les infantilise pas, comme ATD Quart Monde a toujours essayé de faire de son côté.

Interview réalisée par Antoine Scalliet



Kot du Kap Quart



UTUC roule pour les 24H vélo de Louvain-la-Neuve

« J'AI PARFOIS L'IMPRES- SION DE VIVRE SUR DEUX PLANÈTES DIFFÉRENTES »

Tout comme les étudiants du Kap Quart, André Denayer a commencé son engagement très jeune. Animateur du groupe local de Tournai, il a accepté d'assurer la présidence d'ATD Quart Monde en Belgique, en avril 2016. Flashback sur un engagement de plus de 40 ans.

Comment as-tu connu le mouvement ?

Cela remonte déjà à plus de 40 ans, où à l'époque j'étais étudiant et j'habitais à Bruxelles. Mon épouse et moi faisons partie d'un groupe de jeunes étudiants et un jour l'animateur a invité un ami à lui qui s'appelait André Modave, le fondateur du mouvement ATD Quart Monde en Belgique. Son témoignage et ce qu'il nous a dit nous a fortement interpellés. C'est suite à cela que nous nous sommes engagés dans le mouvement.

À quels projets ou groupes as-tu participé ?

Cela s'est fait en deux phases. Après cette première rencontre, nous sommes venus nous installer à Louvain-la-Neuve. Avec quelques étudiants, nous avons travaillé à la sensibilisation du monde étudiant. Cela nous a aussi permis de mieux connaître le mouvement et de rencontrer plusieurs fois le père Joseph Wresinski.

Entre-temps nous avons déménagé à Tournai. Un jour, ATD Quart Monde nous a proposé d'aller à une réunion et il y avait une jeune militante qui voulait participer à une Université



populaire Quart Monde. Elle voulait créer une cellule avec d'autres militants à Tournai. Je me suis dit que je voulais bien participer à cette cellule et également amener les militants à l'Université Populaire à Bruxelles. Ce que je fais toujours.

Qu'est-ce qui te choque et te révolte le plus aujourd'hui ?

J'ai parfois l'impression de vivre sur deux planètes différentes. Par mes relations professionnelles, je rencontre des personnes avec beaucoup de moyens qui peuvent se permettre plein de choses et, au niveau du mouvement, je rencontre des personnes qui sont parfois contraintes de vivre avec trop peu et qui doivent faire des choix impossibles. Comment peut-on se dire qu'au final, on vit sur la même planète ?

Quels sont les combats importants à mener et les défis à relever dans les années qui viennent ?

Il y a des défis à court terme, comme réagir à certaines propositions de loi. Pour l'instant, on agit sur la loi relative aux statuts des familles d'accueil pour que les parents d'enfants placés soient respectés. Il y a aussi toute une action qui lutte contre la restriction de la gratuité de l'aide judiciaire. Maintenant, il y a aussi des combats à beaucoup plus long terme. Il faut avoir beaucoup plus d'ambition et susciter une véritable politique de développement durable qui implique l'éradication de la pauvreté.

Interview réalisée par Benoit Gombault et Quentin Boey

Pour en savoir plus sur le Kap Quart, vous pouvez contacter Arthur L'Hoir : 0471/27.28.63

Kapquart@uclouvain.be
www.facebook.com/kap.quart





VAINCRE LA PAUVRETÉ EST UN ACTE DE JUSTICE

Deux passages de la déclaration du Gouvernement présentée par le Premier Ministre le 16 octobre dernier, ont retenu mon attention. « ... Vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité, c'est un acte de justice. Il s'agit de protéger les droits humains fondamentaux, le droit de vivre dans la dignité, libre et décentement. »

Nous pouvons applaudir à deux mains. Depuis des décennies, nous disons qu'éradiquer la pauvreté est une affaire de justice, et plus encore de droits humains fondamentaux. Les pauvres sont donc en droit d'attendre que tout soit mis en œuvre pour les faire respecter, et notamment pour rendre effectif l'accès à la justice. Que nous dit cette déclaration à cet égard ? « ... L'aide juridique a également été réformée pour donner un meilleur accès et pour prévenir des recours inutiles. »

Soyons lucides, l'objectif de la réforme ne vise pas un meilleur accès, il vise d'abord à prévenir des recours inutiles, car tout recours a un coût. On attend du bénéficiaire une contribution. Ce « ticket modérateur » de l'ordre de 20 euros pour l'intervention d'un avocat et de 30 euros par procédure, à tort qualifié de symbolique par les auteurs de la réforme, entrave en réalité l'accès au droit, en particulier pour ceux qui ne disposent que d'un revenu minimum.

Le justiciable le plus pauvre paye les excès réels ou supposés de ceux qui abuseraient du système. On lui supprime un droit fondamental au prétexte que certains en profiteraient indûment. En le limitant drastiquement, la réforme porte atteinte à la démocratie. Plus grave encore, elle constitue une forme d'humiliation pour les plus démunis soupçonnés a priori d'être des fraudeurs potentiels.

Pourtant, on le sait, et des études le confirment, la personne qui vit dans la précarité et l'exclusion a tendance à ne pas faire valoir ses droits et à ne rien demander. Plus qu'une autre, elle aurait besoin d'une assistance juridique, mais on veut continuer à ignorer que les exclus n'exercent pas leur droit à des prestations sociales. On ne veut pas voir le lien entre la précarité et l'exclusion, et le non recours au droit.

LES PAUVRES ONT ESSAYÉ DE SE FAIRE ENTENDRE, PAS SÛR QU'ILS AIENT ÉTÉ ÉCOUTÉS...

En décembre 2014, à l'initiative du Service de lutte contre la pauvreté, a été organisé au Sénat un colloque

sur ce thème. Les décideurs politiques ne veulent-ils pas prendre conscience du vécu des citoyens sans voix, de ceux qui pèsent le moins dans le débat politique ?

Voici quelques récits parmi d'autres rapportés au Sénat :

Une maman se retrouve sans logement. Elle est enceinte et ses autres enfants lui ont été enlevés. Elle n'a aucun revenu et se fait héberger chez son frère. Pendant de longs mois, elle refuse d'entamer des démarches, elle aurait pourtant droit à un revenu d'insertion sociale, mais elle craint – et non sans raison – que des démarches attirent des ennuis à son frère. Une domiciliation chez son frère n'aurait-elle pas une incidence sur son taux d'allocation de chômage ? Et le propriétaire ne risquerait-il pas de lui reprocher une sous-location déguisée, ce que le bail interdit ? Bref, elle n'entreprend rien. À la maternité, quand les services sociaux se rendent compte de la situation précaire de la maman, un placement du nourrisson est proposé puis imposé. À ce jour, l'enfant est toujours placé...

Ou encore cette personne qui vit à la rue, démunie de carte d'identité, trop découragée pour encore faire des démarches qui lui paraissent des montagnes à franchir. Elle ne voit d'autre issue que de continuer à faire la manche pour survivre au jour le jour alors qu'elle aurait à l'évidence droit à un revenu minimum. Et nous pourrions décliner des exemples identiques dans de nombreux domaines des prestations sociales. Parce que nous sommes tous des citoyens attachés à la démocratie, nous avons à prendre au mot le Premier Ministre et à exiger de la cohérence de sa part : si vaincre la pauvreté est un acte de justice, il y a lieu d'assurer à tous l'accès à l'aide juridique et à la justice. Sans restriction. La démocratie est à ce prix.

Georges de Kerchove



ATD Quart Monde s'est joint à d'autres associations (Association pour le Droit des Etrangers, Ligue des Droits de l'Homme, Syndicat des Avocats pour la Démocratie, Vlaams Netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen, Vluchtelingenwerk Vlanderen) pour demander l'annulation des dispositions législatives réformant l'aide juridique. L'audience devant le Conseil d'Etat aura lieu le 20 janvier.

CE QUE LA RÉFORME NE CHANGE PAS :

- Un avocat est désigné gratuitement à toute personne qui dispose d'un revenu inférieur à 978 € pour un isolé, à 1.255 € pour un ménage.
- L'avocat est partiellement gratuit si les revenus se situent au-dessus de ces montants, et restent respectivement inférieurs à 1.255 € et à 1.531 €.
- La personne doit se présenter à la maison de justice avec les mêmes documents (la composition de ménage et les justificatifs des revenus de membres du ménage).

CE QUI CHANGE :

- Sauf si elle est détenue, malade mentale, fait une demande de règlement collectif de dette, d'apatridie ou de réfugié, ou se défend contre une mesure d'éloignement du territoire, toute personne doit payer un forfait de 20 € par dossier confié à l'avocat.
- En plus, elle doit payer un forfait de 30 € par procédure introduite.

20 KM DE BRUXELLES

LES PRÉINSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Le 28 mai 2017, l'équipe ATD Quart Monde va courir « solidaire contre la misère » !

Les inscriptions se feront en mars prochain, mais vous pouvez dès à présent vous préinscrire en nous communiquant votre nom, adresse et date de naissance par e-mail : 20kmatd@gmail.com

N'oubliez pas d'inviter vos amis, vos collègues, votre entourage familial, et vos voisins à venir courir avec vous, ou de soutenir votre course !



CAMPAGNE D'ADHÉSION 2017

PENSEZ À ADHÉRER OU À RENOUVELER VOTRE ADHÉSION !

- Versez 3 € à ATD Quart Monde en indiquant « adhésion 2017 »
- IBAN : BE89 0000 7453 3685
- En retour, vous recevrez une carte d'adhérent. Les montants dépassant les 3 € seront considérés comme des dons. Les dons, dont le montant annuel atteint 40 €, donnent droit à une attestation fiscale.



SOUTENEZ ATD QUART MONDE SANS COÛT !



Assemblée générale de NewB 2016

ATD Quart Monde est coopérateur du projet de banque coopérative NewB.

NewB propose depuis peu à ses coopérateurs la NewB Card. À chaque paiement effectué avec cette carte rechargeable, 5 cents sont reversés par NewB à l'association de votre choix. Vous pouvez ainsi choisir de soutenir ATD Quart Monde sans frais !

Pour en savoir plus : www.newb.coop/fr